

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Envoyé en préfecture le 27/12/2018

Reçu en préfecture le 27/12/2018

Affiché le

SLO

ID : 033-253306310-20181219-2018_04_063-DE

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 9
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille dix huit, le dix neuf décembre

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame GOT en la salle du conseil de la Communauté des Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 4 décembre 2018

Etaient Présents : Mmes De ROFFIGNAC – DERVILLE - GOT - MONSEIGNE - MM. CORSAN - DELAUNAY – GIRARD – PLISSON - RENARD

Etait Représenté : M. FEDIEU Pouvoir à Mme GOT

Délibération N°2018-04-063: Animation « zones humides et bassins versants » du SAGE Estuaire en 2019 – demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne

Vu le CGCT ;

Vu le SAGE Estuaire de la Gironde et Milieux Associés ;

Il est décidé, à l'unanimité :

Article 1. de manière à pouvoir assurer l'animation « zones humides et bassins versants » du SAGE en 2019, dont le coût total est de 52 540 € (43 800 € de salaires et charges d'animateur + un forfait de 20% des salaires et charges pour les frais de déplacements et de locaux soit 8 740 €), d'autoriser Madame la Présidente à solliciter une subvention de 26 270 € soit 50% auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne ;

Article 2. d'autoriser Madame la Présidente à signer tout document y afférant.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis, le 19 décembre 2018

La Présidente

Pascale GOT
Présidente du Comité Syndical Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde